Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 68 (1929)

Heft: 7

Artikel: Extrait du régistre baptistaire de Cully : 1708-1737

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-222425

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De quelle partie de la Suisse? questionne encore l'auguste personnage.

Des Ormonts, Sire!

Je connaits, sire!

Je connaits le pays, le jeu n'en vaut pas la dandelle! remarque plaisamment l'empereur qui s'éloigne, laissant Jean Genillard, penaud, milieu de ses camarades amusés.

- Ce bougre de Napoléon, s'écrie aussitôt le montagnard qui ne manquait pas d'esprit, me

re ça par devant les autres! L'empereur se retourna, éclata de rire et la petite troupe fit chorus. A. Mex.

EXTRAIT DU REGISTRE BAPTISTAIRE DE CULLY

1708-1737

Quod Foelix fautumque sit Pour mémoire à la postérité.

N a posé le pommeau l'Eguille et le Coq sur le clocher de Villette le jeudy 30 de septembre de présente année 1728 y ayant auparavant une croix de fer qui pesoit près de cent livres sur le bout de laquelle susdit coq ou poulet étoit placé, laqlle pour a pesanteur avoit fait pancher le bois auquel de étoit attachée ce qui a rendu sa reparation accessaire.

Le Pommeau d'étain qu'on y a mis à la place tant mesuré s'est trouvé tenir dix et neuf pots a quartette mesure de cette paroisse. Le dit clo-der a été reparé et blanchi sa charpente renouvelle etc. aussi les poutres qui soutiennent les closses pendant le dit mois quinze iours avant les vendanges et ce par la bonté faveur beneficence de LL. EE. nos souverains seigneurs; la commune de cette paroisse ayant fourni le bois; et les quatre quarts de là qui maintiennent le temple: Grandvau, Aran, Courson, Chenau ayants faits les frais des charrois ou voitures. Deo sit laus et Gloria Inclyta Pace Armis Floreat Arctopolis.

(Transmis par un fidèle ami du Conteur, que

nous remercions.)



LES BRUITS QUI COURENT

- Ah! tu fais bien. Oui, gonfle-toi. Il y a de quoi! Ah! par exemple, il y a de quoi! Va vite te redresser devant ton ami Vaudroz! Va faire sa partie à ton ami le syndic. Va le flatter. Es-saye seulement de retourner chez la Tauxe et tu m'entendras! Si ton beau syndic a besoin de toi qu'il vienne te chercher. Je le recevrai. Qui sait? Il t'invitera à sa noce. Tu boiras les restants de bouteille. C'est bon pour un musicien. Ou bien tu les feras danser avec ta « quinquerne ».

Sur ce mot, Divorne se fâcha. Il admettait tout, mais pas de raillerie à l'adresse de sa musique. Alors, prenant son violon, il sortit en cla-

quant la porte.

Calmée un peu, Mme Olympe s'arraisonna. Elle n'était pas méchante. La vie sans doute la rendait acariâtre, mais elle ne souhaitait malheur personne et se fût bien peu souciée des gens et des dires, si l'existence matérielle lui eût été plus amène. Aussi, réfléchissant aux cancans de Mme lauxe et de tante Brélaz, aux observations de la Julie, aux confidences financières de la Louise, elle commença, sinon à douter de leur véracité, mais à croire tout cela un peu exagéré. Puis, en définitive, ce mariage n'était pas affiché au pilier public, d'autre part rien dans l'attitude du yndic vis-à-vis de Divorne, et vis-à-vis des petits, ne présageait une froideur quelconque. Rompre ouvertement avec David Vaudroz serait donc une faute inexcusable et inexplicable. Si cela devait casser tôt ou tard, eh! bien que le seste vienne du syndic et non du musicien. Les pauvres n'ont pas le moyen de faire grise mine

aux riches. Dans tous les cas mieux valait patienter jusqu'à Pâques. Lina, filleule de David Vaudroz, ferait alors sa première communion et on comptait sur le parrain pour la robe, le voile, les gants, les bottines et le reste. Ainsi pensait Mme Olympe pacifiée. Et, lorsque, le soir M. Divorne, vers huit heures, regarda la pendule, sans toutefois risquer un geste de départ, sa femme bougonna, disant:

- Puisque tu ne peux pas tenir en place, vas-y

donc vers ton syndic...

— Mais, non je t'assure... je n'y pense pas. — Ta, ta, ta, ta. Vas-y! encore une fois. J'aime mieux être seule que de t'avoir là à faire la « potte »!

Pour le coup, le musicien comprit que l'invite était sérieuse et, sans discuter davantage, il prit son chapeau et partit de toute la vitesse de ses très petites jambes.

CHAPITRE V.

Elle avait raison de ne rien brusquer, Mme Divorne. Les événements de l'hiver lui montrèrent l'inanité de ses craintes ou tout au moins qu'elles étaient prématurées. Au rer janvier, comme, avec ses enfants, elle souhaitait une heureuse année à David Vaudroz, celui-ci après avoir donné aux petits de fort jolies étrennes, glissait un billet de cinquante francs dans la main de la mère.

- Je ne savais que choisir. Vous vous en tire-

rez mieux que moi.

Enfin, une quinzaine avant Pâques, le syndic faisant sa partie à la Croix fédérale, priait Divorne d'envoyer madame avec Lina chez Mme Charlon, où elles choisiraient l'étoffe nécessaire à la robe de communiante et décideraient de la façon. En même temps, Mme Olympe pourrait commander des toilettes blanches pour les deux cadettes en vue des promotions prochaines. Le syndic réglerait cela. La pauvre femme n'en espérait pas autant. Sans doute, elle eût préféré quelque autre couturière. Son salut très sec répondant au sourire de Laure revenue après quinze ans d'absence, lui parut, à cette heure, une sottise parfaite. Mais à quoi servent les regrets tardifs? Mme Charlon, d'ailleurs, ne parut pas se souvenir de cette impolitesse. Très affable, elle accueillit en camarade cette cliente peu fortunée et, d'emblée, elle usa comme autrefois du tutoiement amical qui effaçait toute gêne et toute distance. La pauvreté de Mme Divorne lui était connue. Tante Jeanne, quoique maugréant contre les générosités de son maître, s'apitoyait sur le sort de cette mère de famille si mal secondée par un rêveur de mari et si mal recommandée par une physionomie revêche, un caractère épineux. Elle en avait parlé à Laure, qui s'apitoyait aussi, mais avec infiniment de tact et, sans qu'il y parût. Ainsi, elle sut offrir à Olympe une de propres to:lettes, « trop claire pour le deuil », affirmait-elle, et qui, transformée, regarnie, ferait une très belle robe pour accompagner Lina au temple.

- Et tu me ferais plaisir en l'acceptant, voistu. Elle s'abîme dans mon armoire. C'est vraiment un péché de la laisser ainsi. Nous nous arrangerons. Je prierai bientôt ton mari de donner des leçons de violon à André, qui me harcèle à ce

propos et ça se retrouvera.

Le cadeau était, pour Olympe, une aubaine imprévue, car les cinquante francs du syndic ayant intégralement passé aux mains du boulanger, elle n'entrevoyait pas la possibilité de se vêtir à neuf pour les fêtes. Elle accepta donc, très franchement, comprenant bien la façon délicate de Laure et lui vouant dès cette minute une reconnaissance bourrue, qui devait ne se point démentir. Ame simple, elle ne chercha point, sous la bonhomie généreuse de Laure, des influences ou des intentions qui n'y étaient pas. Comme la chose était donnée, elle la prit, simplement, bonnement. Et, au retour, sur la rue, comme conclusion sans doute à une discussion mentale et laborieuse avec elle même, elle s'écria, très haut, sans souci des passants étonnés.

- Tout ça, c'est des mensonges. Une femme

qui vous regarde ainsi, droit dans les yeux, n'est ni fausse, ni rusée. C'est une brave femme, voilà tout.

Ayant ainsi jugé, Mme Divorne n'en reparla jamais et jamais non plus elle ne modifia cette appréciation.

Il n'y avait pas, alors, grand nombre de fêtes à Châteauvieux, et les enfants n'étaient point blasés en fait de réjouissances. Les foires, agrémentées de deux ou trois « entre-sort » exhibant un sauvage mal noirci, une femme torpille, un veau à deux têtes et cinq jambes, constituaient pour la gent scolaire un spectacle de premier ordre. Et la joie était plus complète encore quand quelque panorama s'égarait, sur la place, offrant pour deux sous, la vision fantastique du Vésuve en activité et la chance de conquérir un crayon ou un porte-plume à la loterie de « tous les coups l'on gagne ».

(A suivre.)

P. Amiguet.

Mélancolie, — Une dame offrait un jour des petits gâteaux à un auteur incompris. — Je les mange, madame, dit l'écrivain, car j'en

suis jaloux.

— Pourquoi donc?

— Parce que vos gâteaux sont feuilletés et que mes livres ne le sont pas.

« Après la Tourmente », au Royal Biograph. — Au programme de cette semaine du Royal Biograph, une cuvre qui vient de remporter un véritable triomphe à Paris « Après la Tourmente », merveilleux film artistique et dramatique, tiré du roman de Warwick Déeping « Sorrell and Son ». A chaque représentation, les dernières actualités mondiales présentées par le Paramount-Journal. Tous les jours, matinée à 15 h., soirée à 20 h. 30; dimanche 17, deux matinées à 14 h. 30 et 16 h. 30.

« L'Aurore », au Théâtre Lumen. — La Direction du Théâtre Lumen présente pour 7 jours seulement, en exclusivité pour Lausanne, un spectacle d'une émotion d'art que peu de films peuvent procurer : « L'Aurore », ou « Le chant de deux humains », merveilleux film émouvant par sa donnée et la puissance de sa réalisation. « Après la Tourmente », au Royal Biograph.

de sa réalisation

UNE CHOSE EXTRAORDINAIRE

c'est la facilité avec la quelle les veritables Bour-geons de Sepin Eti-nn-Huber, à Lau-anne font rapidem-nt desparaître la grippe, les rhumes et les bronchites.

Pour la rédaction : J. Bron, édit.

Lausanne - Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le Conteur Vaudois comme référence.

Achetez vos chemises chez le spécialiste DODIL

Rue Haldimand

LAUSANNE

AGENCE IMMOBILIÈRE

VENTES

ACHATS

Louis GENEUX, Régisseur, Lausanne Epinettes - Villa Fontenay - Case 10782

HERNIEUX

Adressez vous en toute confiance aux spécialistes :

W. Margot & Cie

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

Demandez un

Centherbes Crespt